



# LA GOUVERNANCE DE LA SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL EN AFRIQUE

## ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

11 • 12 • 13  
OCTOBRE  
2023 | DOUALA  
GICAM



# RAPPORT FINAL



# SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
AVANT PROPOS	3
REMERCIEMENTS	4
LISTE DES ABRÉVIATIONS	5
<b>1 - INTRODUCTION ET RAPPEL DES TERMES DE RÉFÉRENCES DU CONGRÈS</b>	<b>6</b>
Contexte et justification	6
Objectifs, résultats attendus et impact souhaités	7
Le thème central et les sous thèmes	7
<b>2 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DU CONGRÈS</b>	<b>8</b>
Organisation pratique	8
Les instances d'organisation du congrès	9
Déroulement des activités	10
1ère journée : 11 Octobre 2023	10
2ème journée : 12 Octobre 2023	13
3ème journée : 13 Octobre 2023	18
<b>3 - RESULTATS OBTENUS, CONCLUSIONS, ACTES ET RECOMMANDATION</b>	<b>24</b>
<b>3.1 - Résultats obtenus</b>	<b>24</b>
3.1.1 - Résultats en termes de participation :	24
3.1.2 - Résultats en termes de contribution techniques	26
3.1.3 - Résultat de l'évaluation générale du 4 <sup>e</sup> congrès de la SCSST 2023 :	27
3.1.4 - Résultats issus des travaux des groupes de réflexions (Dr Dieuboue)	27
<b>3.2 - Conclusions (Dr Dieuboue)</b>	<b>27</b>
<b>3.3 - Actes et recommandations du 4<sup>e</sup> congrès</b>	<b>28</b>
<b>4 - ANNEXES</b>	<b>32</b>



## AVANT PROPOS

Depuis 2013 notre société savante a lancé ce concept de COSST (Congrès de Sécurité et Santé au Travail) pour matérialiser le processus d'organisation des congrès scientifiques internationaux avec pour objectifs de développer la recherche en matière de sécurité et santé au travail et de favoriser les échanges d'expériences entre les acteurs du monde du travail, y compris les forces vives du savoir académique.

C'est ainsi qu'avec une périodicité de 03 ans, la SCSST a organisé trois éditions du COSST :

- Le 1er COSST organisé en octobre 2013 au Gicam à Douala sous le thème central **«La démarche prévention productivité et développement durable en Afrique : état des lieux et perspectives»** qui a connu la participation de 272 congressistes, 121 entreprises venues de 13 pays d'Afrique et d'Europe ; et en termes de contributions scientifiques 05 communications institutionnelles (MINTSS, BIT, IAPRP, IFDD CNPS) ; 05 conférences thématiques, 47 communications libres (dont 25 venues du Cameroun)
- Le 2ème COSST est organisé du 05 au 07 octobre 2016 toujours au Gicam à Douala sous le thème central : **«Enjeux et défis de la sécurité et santé au travail pour les pays en voie d'émergence »** cette édition quant à elle a connu la participation de : 288 personnes dont 52 venant de l'étranger ; 124 entreprises, 18 pays (Afrique et Europe). En termes d'interventions : 12 conférences thématiques ; 07 communications institutionnelles (MINTSS, BIT, IAPRP, CRADAT, CNPS Cameroun, CNPS RCI et CSS Sénégal) et 59 communications libres
- La 3ème édition du COSST est organisée du 09 au 11 octobre 2019 au Gicam à Douala sous le thème central **«Enjeux et défis de la sécurité et santé au travail dans le secteur des transports en Afrique»** ce 3ème COSST a connu comme participation : 258 personnes , 91entreprises ,11 pays étrangers d'Afrique et Europe avec 37 participants ; en termes d'interventions : 09 Communications Institutionnelles (MINTSS, BIT, BM IAPRP, CRADAT, CNPS Cameroun, CNPS RCI, CNSS Gabon, CNSS Niger, CNSS Burkina Faso) 09 Conférences Thématiques et 55 Communications libres .

La Conférence Internationale du Travail a adopté au cours de sa 110<sup>è</sup> session le concept de milieu du travail sûr et salubre comme cinquième principe et droit fondamental au travail, c'est dans ce contexte que la 4<sup>è</sup> édition du COSST s'organise du 11 au 13 octobre 2023 au Gicam à Douala sous le thème central **«La gouvernance de la sécurité et santé au travail en Afrique : état des lieux et perspectives»** A travers ces assises, la SCSST voudrait offrir aux parties prenantes du monde du travail, une occasion de faire le point sur les lacunes ou les obstacles à la promotion de la sécurité et santé au travail à tous les niveaux du système national et d'identifier ensemble les opportunités ou les orientations nécessaires pour renforcer la gouvernance juridico-institutionnelle et technique nécessaires pour garantir aux travailleurs et travailleuses, un milieu de travail sûr et salubre dans tous les secteurs de l'économie nationale.



## REMERCIEMENTS

### La Société Savante des Médecins du Travail du Cameroun (SCSST) adresse ses sincères remerciements :

- Au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS) ainsi qu'au Ministère de la Santé Publique qui ont bien accepté de parrainer et de patronner cette 4<sup>e</sup> édition du COSST
- A l'OIT pour son accompagnement sans relâche aux travaux préparatoires, son appui technique à l'organisation scientifique dudit congrès et son apport financier substantiel sans lequel le livre des abstracts n'aurait pas été édité
- A l'Interafricaine de prévention des risques professionnels (IAPRP) pour sa contribution technique et son appui financier
- A la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale du Cameroun pour son appui financier à l'organisation de ce 4<sup>e</sup> COSST
- A la Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques de l'Université de Douala (FMSP) partenaire scientifique de SCSST pour sa disponibilité et sa sollicitude constante
- Aux sociétés savantes sœurs membres de la SOPAST pour la soumission des résumés scientifiques pour les différents sous thèmes du congrès ainsi que leur présence physique effective à ces assises afin de contribuer activement et d'enrichir les débats lors des travaux de ce 4<sup>e</sup> COSST
- Aux membres du comité scientifique dirigé par notre très cher Maître le Professeur Jean Sylvain BONNY qui par leur travail et des critères rigoureux nous ont permis d'avoir des communications scientifiques de très hautes qualités
- Aux membres du comité d'organisation dirigé par le professeur Marcellin NGOWE NGOWE Doyen de la Faculté de Médecine et des Sciences pharmaceutiques de l'Université de Douala pour leur disponibilité et leur abnégation qui nous a permis de tenir ce 4<sup>e</sup> COSST
- A tous les participants venus du Cameroun et des 15 autres pays d'Afrique et d'Europe pour des sacrifices consentis (temps ; moyens financiers etc.) pour participer à ce congrès, la SCSST vous remercie pour tous ces efforts.
- A la commission internationale de rédaction du rapport des travaux de ce congrès, la SCSST et les participants vous restent redevable pour ce rapport de synthèse de qualité.



## LISTE DES ABREVIATIONS

- ASSE Cameroun** Assistance Sécurité Santé au Travail & Environnement
- BIT** Bureau International du Travail
- C I T** Conférence Internationale du Travail
- COSST** Congrès de Sécurité et Santé au Travail
- CNPS** Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
- CNSS Burkina.F** Caisse Nationale de Sécurité Sociale Burkina Faso
- CNSS Gabon** Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Gabon
- CSS Sénégal** Caisse de Sécurité Sociale du Sénégal
- FMSPD** Faculté de Médecine et Sciences Pharmaceutique de Douala
- GICAM** Groupement Interpatronal du Cameroun
- IAPRP** Inter Africaine de Prévention des Risques Professionnels
- ISSTE** Institut de Sécurité Santé au Travail et Environnement
- MINTSS** Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
- MINSANTE** Ministère de la Santé Publique
- OIT** Organisation Internationale du Travail
- ONSS** Organisations Nationales de Sécurité Sociale
- RCI** République de Côte d'Ivoire
- SCSST** Société Camerounaise de Sécurité et Santé au Travail
- SGST** Société Gabonaise Santé au Travail
- SIMT** Société Ivoirienne de Médecine du Travail
- SOBEST** Société Béninoise de Santé au Travail
- SOBUMET** Société Burkinabé de Médecine du Travail
- SOPAST** Société Panafricaine de Santé au Travail
- SST** Sécurité et Santé au Travail

# 1 - INTRODUCTION ET RAPPEL DES TERMES DE RÉFÉRENCES DU CONGRÈS

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le monde, des milliers de travailleurs perdent la vie du fait de leurs activités professionnelles. Suivant les estimations conjointes de l'OMS et de l'OIT, au moins 1,9 millions de personnes meurent chaque année des causes professionnelles avec par ailleurs plus de 360 millions d'accidents du travail non mortels dénombrés chaque année. 90 millions d'années de vie en bonne santé sont perdues du fait de l'exposition à 19 grands facteurs de risque qui menacent la sécurité et la santé des travailleurs (OMS/BIT 2021). De plus, les catastrophes naturelles, les accidents majeurs industriels et les conflits socio-politiques qui s'accroissent dans plusieurs pays et qui occasionnent les déplacements des populations ; les attaques terroristes (Boko-Aram, crises du Sahel etc.) constituent en outre des menaces supplémentaires qui accablent les travailleurs dans leurs domiciles, sur le chemin du travail et surtout sur leurs lieux de travail qu'ils soient formels ou informels. Outre ces souffrances humaines dont les conséquences sont incalculables, les journées de travail perdues constituent un fardeau économique important et représentent près de 4% du PIB annuel mondial.

Tous ces accidents et maladies résultent des facteurs de risque qui auraient pu être évités en développant des stratégies pour obtenir « un milieu de travail sûr et salubre » devenu un des principes et droits fondamentaux au travail de l'OIT, adopté lors de sa 110<sup>e</sup> conférence internationale du travail de Juin 2022.

Par ailleurs la pandémie du coronavirus a permis de révéler d'avantage le déficit



important de travail décent dans la plupart de nos pays. Elle a aussi permis de mettre en exergue la vulnérabilité et la résilience des systèmes de santé en général et la faible préparation de la réponse aux urgences sanitaires sur les lieux de travail.

La promotion de la sécurité et santé au travail et la garantie d'un milieu de travail sûr et salubre à tous les travailleurs dans tous les secteurs de l'économie nationale (au Cameroun comme dans les autres pays de la sous-région) restent entravés par de nombreuses lacunes dont : les faiblesses de l'arsenal normatif marquée par l'obsolescence des textes et la non ratification ou la non application des conventions fondamentales en SST par les pays ; l'insuffisance du contrôle en matière d'inspection médicale du travail ; l'insuffisance des ressources humaines qualifiées ; la pénuries des ressources financières allouées tant par les institutions que les entreprises ; la faiblesse du système de protection sociale ; le développement important de l'économie informelle sans protection sociale et surtout ; une insuffisance de la coordination et de la concertation entre les institutions, les organisations et les acteurs du monde du travail à travers l'adoption des

politiques et programme nationaux de sécurité et santé au travail.

Dès lors, promouvoir la sécurité et santé au travail pour chaque pays, passe non seulement par l'implication de tous les acteurs du monde du travail (Etat, les employeurs et leurs organisations, les travailleurs et leurs organisations, les professionnels de la SST au sein et en dehors des entreprises, etc.) mais surtout par le renforcement de la coordination et de la gouvernance à tous les niveaux.

Dans cette dynamique, la SCSST a choisi comme thème central de son 4<sup>e</sup> congrès : « la gouvernance de la sécurité et santé travail en Afrique : état des lieux et perspectives ».



## OBJECTIFS, RÉSULTATS ATTENDUS ET IMPACT SOUHAITÉS

A travers ce 4<sup>e</sup> Congrès, la SCSST voudrait offrir aux parties prenantes du monde du travail, une occasion de faire le point sur les lacunes ou les obstacles à la promotion de la sécurité et santé au travail à tous les niveaux du système national et d'identifier ensemble les opportunités ou les orientations nécessaires pour renforcer la gouvernance juridico institutionnelle et technique nécessaires pour garantir aux travailleurs et travailleuses, un milieu de travail sûr et salubre dans tous les secteurs de l'économie nationale.

**Nota : Voir détails des résultats attendus et impacts souhaités en annexe**

## LE THÈME CENTRAL

Le thème central choisit pour ce 4<sup>e</sup> congrès: «la gouvernance de la sécurité et santé travail en Afrique : état des lieux et perspectives ».

## LES SOUS THÈMES

Sur le plan spécifique cet objectif se traduit à travers le développement des dix sous-thèmes ci-dessous qui interpellent tous les acteurs pouvant contribuer au renforcement de la gouvernance en SST dans nos pays :

1. Les normes nationales en matière de Santé au travail : mise en œuvre, réactualisation et contrôle d'application
2. Le financement de la prévention et la gestion des coûts de sécurité et santé au travail
3. Le dialogue social en sécurité et santé au travail : instances nationales et comité de sécurité et santé au travail
4. La pratique de la sécurité et santé au travail : modalités d'exercices, entraves et obstacles, intervenants et organisations
5. La sécurité et santé au travail dans l'économie informelle : état des lieux et perspectives
6. La sécurité et santé au travail dans le secteur de la santé
7. La gestion des données de la sécurité et santé au travail y compris les accidents du travail et maladies professionnelles
8. La recherche en sécurité et santé au travail : les acteurs, production scientifique et financement
9. Les violences et harcèlement au travail
10. La gestion des pathologies chroniques (y compris les maladies psychiatriques) en santé au travail.

## 2 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DU CONGRÈS



### ORGANISATION PRATIQUE

Ce 4<sup>e</sup> congrès de la SCSST s'est tenu du 11 au 13 octobre 2023 à Douala dans la salle de conférence André SIAKA au siège du Groupement Interpatronal du Cameroun (Gicam) et la Salle des actes du Cercle Municipal de la Communauté Urbaine de la Ville de Douala.

La cour arrière du Gicam a servi d'espace pour la construction de 15 stands d'exposition pour les entreprises du secteur de la prévention des risques professionnels et d'un boukarou pour la restauration des congressistes. (Voir photos)

La logistique est constituée des ordinateurs portables, vidéo projecteurs dans les deux salles, le kit du congressiste constitué d'une sacoche dont le contenu est fait d'un bloc note personnalisé 4<sup>e</sup> COSST, crayon à gomme, stylo à bille, un livret des abstracts du congrès, une clé USB 2GO contenant les allocutions des officiels à l'ouverture du congrès, toutes les communications institu-

tionnelles et présentations power point du congrès les contenus des travaux en ateliers, un polo flocké 4<sup>e</sup> COSST etc.

L'hébergement des congressistes s'est faite dans les hôtels de la ville de Douala conventionnés à prix préférentiels pour les participants venus de l'étranger et des autres villes du Cameroun.

L'accueil et le transport des participants ont été l'œuvre des membres de la SCSST, organisés autour de la mise à disposition des véhicules personnels pour transférer les participants des différents sites d'hébergement vers le site du congrès sous le leadership de la commission d'accueil-hébergement-transport, toute fois un car de ramassage avait été mise à disposition pour toute la durée du congrès.

La restauration des participants s'est faite sur le site même du congrès par la société Diet-santé, un espace boukarou a été aménagé à cet effet.



## LES INSTANCES D'ORGANISATION DU CONGRÈS

<b>Président</b>	Pr. Marcellin NGOWE NGOWE	Doyen FMSP Douala
<b>1<sup>er</sup> Vice-Président</b>	Dr Joseph-Silvère KAPTUE	Président de la SCSST
<b>2<sup>ème</sup> Vice-Président</b>	Dr Bruno EYOUM DUALLA	DSST MINTSS -Yaoundé
<b>Secrétaire du comité d'organisation</b>	Dr Christine TSIMI NJOLE	Secrétaire générale SCSST
<b>COMITE SCIENTIFIQUE</b>		
<b>Président</b>	<b>Pr. Jean Sylvain BONNY</b>	
<b>Secrétariat</b>	Pr. Jules OWONA Pr. Hugo MBATCHOU Dr. Nadine PODIE KWAM	Dr. Joseph Silvère KAPTUE Dr. Gladys OLENDU Dr. Eliane CHEUFA
<b>Membres du Comité Scientifique</b>		
Pr. Mor Ndiaye (Dakar) Pr. Eugène SOBNGWI (Yaoundé) Pr. Yves YEBOUE K. B. (Abidjan) Pr. Barthelemy WOGNIN (Abidjan) Pr. Mathias KOUASSI (Abidjan)	Pr. V. HINSON (Cotonou) Pr. Sandrine SANON (Burkina Faso) Pr. Fabien GOUNOUGBE (Parakou) Pr. François A.TCHICAYA (Abidjan) Pr. Rose MIKPONHOUE (Cotonou)	Pr. Ariel AKA (Abidjan) Dr. Joseph DIEUBOUE (Dakar) Dr. Julienne NOUTHE (Yaoundé) Mr. Alphonse AHOUE (Abidjan)
<b>COMMISSIONS TECHNIQUES</b>		
<b>Secrétariat du congrès</b>	Dr PODIE NKWAN Nadine Dr CHEUFFA Eliane Dr Herman TCHOUAMANI Dr ANGUE ENAM Damaris	Dr WACHE TAMO Dr YEDTNA Romaine Dr Ginette YOUATOU Dr JEATSA Carine
<b>Conseillers à l'organisation</b>	Dr NOUTHE NJUMBAN J Dr MAKOSSO Laurent (Gabon) Dr ZAMBO J. Berthelot	Dr FOCKA FOCKA Dr KAMAGNI Lucienne Dr EKANI BESSALA
<b>Mobilisation des ressources scientifiques</b>	Pr Hugo MBATCHOU Pr OWONA Jules Dr PODIE NKWAN Nadine Dr NOUTHE Julienne Dr SIEWE DIPSU Pulchérie	Dr NTAGO Nathalie Dr MAKOUTSING TAGATSING Dr TANKENG Emilienne Dr CHEUFFA Eliane
<b>Mobilisation des ressources financières</b>	Dr SOCKENG Blandine Dr TSIMI NJOLE Christine Dr YONGUI Jean Paul Dr FOCKA FOCKA Jules Hilaire	Dr NOUTCHAWO TCHIEJI Audrey Dr SAKAM L. Joseph
<b>Mobilisation à la participation</b>	Dr Silvère KEVI (Togo) Dr Gaston KABORE (Burkina F.), Dr NOUBADJOU Roland Dr BENG II Jean Marc M. TOUKAM Michel	Dr Ginette YUATOU DZOGOUE Dr TANKENG Emilienne Dr NDJINGA NDJINGA Hubert Mme CHEMBO Amandine
<b>Marketing &amp; Communication</b>	Dr KAPTUE Joseph Silvère Dr GANDEU Philippe Dr NDJINGA NDJINGA Hubert	M. FOPOUSSI Dominik Mme CHEMBO Amandine
<b>Accueil Transport &amp; Hébergement</b>	Dr POKAM Louis Crépin Dr SOCKENG Blandine	Dr KEMERZE Sandrine Dr KOM Justine
<b>Restauration et Loisirs</b>	Dr SIEWE DIPSU Pulchérie Dr KOM Beatrice	Dr KAPSU Armelle Dr EDAKEDI Renée Gold
<b>Rapporteurs</b>		
Pr OWONA MANGA (Cameroun) Dr Laurent MAKOSSO (Gabon) Dr TSIMI NJOLE (Cameroun) Dr Chantal OUWE (Cameroun)	Dr Gaston KABORE (Burkina-Faso) Dr Pulchérie SIEWE (Cameroun) Dr Hubert NDJINGA (Cameroun) Dr Alain NZEFA (Mali)	Dr Ben HAURECH. Y (Maroc) Dr Mokhtar ELLACHTAR (Tunisie) Dr Romaine YEDNA (Cameroun)

## DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

Cette 4<sup>e</sup> édition du Congrès International de Sécurité et Santé au Travail de Douala s'est articulée autour des principales activités suivantes :



## 1<sup>È</sup> JOURNÉE : 11 OCTOBRE 2023

### 1. La cérémonie officielle d'ouverture du congrès

La cérémonie officielle d'ouverture de cette 4<sup>e</sup> édition du Congrès International s'est déroulée dans la matinée du mercredi 11 octobre 2023 dans la grande salle de conférence André SIAKA du GICAM à Bonanjo. Cette cérémonie animée par le Pr Léon Jules OWONA MANGA, était placée sous le Haut Patronage des représentants respectifs du Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale et du Ministre de la Santé Publique du Cameroun. Huit (08) allocutions ont été prononcées au cours de cette cérémonie :

- La 1<sup>ère</sup> allocution a été celle du Maire de la ville de Douala qui en a profité pour souhaiter la bienvenue et un merveilleux séjour aux congressistes dans la belle cité de Douala

- La 2<sup>ème</sup> a été celle du Président de la Société Camerounaise de Sécurité et Santé au Travail (Dr Joseph Silvère KAPTUE) au cours de laquelle il a rappelé des trois acquis des précédents congrès avant de présenter les enjeux du 4<sup>e</sup> congrès. Une minute de silence a été observée en la mémoire des regrettés Maitres (Pr FAYOMI Benjamin, Dr KALHOULE) et des confrères décédés depuis la dernière édition du COSST en 2019. Des remerciements ont été adressés à toutes les délégations étrangères présentes, ainsi qu'aux organismes et institutions partenaires de la SCSST.

- La 3<sup>ème</sup> allocution est celle du Président du Comité d'Organisation du 4<sup>e</sup> COSST le Pr NGOWE NGOWE Marcellin, Doyen de la FMSP l'Université de Douala empêché, il a dûment mandaté à cet effet le Pr Jules ASSOBU NGUEDIA il a souhaité la bienvenue à tous les congressistes et félicité le dynamisme de la SCSST.

- La 4<sup>e</sup> allocution aura été celle du Président du Comité Scientifique International, le Professeur Jean Sylvain BONNY de l'UFR de Sciences Médicales de l'Université Félix HOU- PHOUET-BOIGNY d'Abidjan Cocody qui après avoir félicité la SCSST, a évoqué la création le 1<sup>er</sup> juin 2023 de la Société Panafricaine de Santé au Travail (SOPAST/PASOH) et a émis le souhait de voir implémenter les recommandations du présent congrès.

- La 5<sup>ème</sup> allocution fût celle du secrétaire général de l'Interafricaine de Prévention des Risques Professionnel (IAPRP) en la personne de M. AHOUA NOGBOU il a apprécié et félicité la pertinence du choix du thème central du 4<sup>e</sup> COSST « la gouvernance de la sécurité et santé au travail en Afrique : état des lieux et perspectives » qui cadre parfaitement avec la sécurité et santé au travail récemment adopté au nombre des principes et droits fondamentaux au travail par la CIT



- La 6<sup>e</sup> allocution fût celle du Directeur Equipe d'Appui au Travail Décent-Bureau Pays de l'OIT à Yaoundé message délivré par Dr DIEUBOUE spécialiste SST au Bureau régional de l'OIT Dakar représentant M. Ali MADAI BOUKAR empêché. Il a commencé par témoigner la gratitude et la sympathie de l'OIT à l'endroit du Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale et à travers lui, au Gouvernement du Cameroun et à ses partenaires sociaux, pour les considérations faites à son organisation, en l'associant régulièrement aux initiatives nationales relevant de son mandat. En effet dans la dite collaboration l'OIT a apporté son appui à l'élaboration et à l'adoption des instruments de gouvernance de la sécurité et santé au travail afin d'accompagner le Cameroun dans une approche systémique de gestion basée sur les principes de l'amélioration continue telle que prévus par les dispositions combinées de la convention n°155 ratifiés par le Cameroun en 2021 et de la convention n°187 devenue fondamentale, ce, afin de garantir « un milieu de travail sûr et salubre » aux travailleurs de tous les secteurs y compris de l'économie informelle. Ces programmes d'appui ont permis entre autres : l'élaboration et l'adoption des programmes officiels de formation pour les comités d'hygiène et de sécurité ainsi que pour la formation en sécurité et santé au travail des inspecteurs du travail au Cameroun ; l'adoption d'un document cadre d'orientation pour la lutte contre le VIH et le Sida en milieu de travail ; l'élaboration et la validation tripartite d'une politique nationale de sécurité et santé au travail qui reste en attente d'adoption par le gouvernement ; l'élaboration du profil national ou état des lieux actuel de la sécurité et santé au travail au Cameroun ; l'élaboration d'un programme (ou plan d'action) national devant permettre la mise en œuvre des objectifs de la politique nationale pour les 05 prochaines années. Il a par la suite félicité la Société Camerounaise de Sécurité et Santé au Travail pour l'organi-

sation renouvelée de ces congrès scientifiques qui contribuent à booster le développement de la recherche dans nos pays. Nous avons accueilli a-t-il poursuivi avec beaucoup d'intérêt ce 4<sup>e</sup> congrès dont le thème central qui porte sur la Gouvernance de la sécurité et santé au travail en Afrique, et dont les différents sous-thèmes passent en revue les questions de financement ou de mobilisation des ressources, les questions de ratification des NIT ou de révision de la législation nationale, les questions de prévention ou de réparation des accidents et maladies professionnelles, des questions de qualification ou de capacitation des ressources humaines, de dialogue social et de coopération en matière de sécurité et santé au travail. Avec cette thématique, nous notons que les enjeux et les défis restent majeurs pour nos pays et qu'il est important de prendre un moment pour partager les expériences, les bonnes pratiques et les résultats des études qui sont indispensables pour orienter le développement de la sécurité et santé au travail au Cameroun et en Afrique.

- Le représentant du Ministre de la Santé Publique a encouragé les participants à exploiter rationnellement les constats et leçons tirées des travaux scientifiques pour améliorer les conditions de travail dans les structures sanitaires publiques à l'échelon national. Il a par ailleurs rassuré de l'engagement du gouvernement à améliorer les conditions de travail du personnel soignant.

- La dernière allocution sera celle du Dr EYOUM DOUALA Bruno, Directeur de la Santé et la Sécurité au Travail, représentant le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale qui a proclamé l'ouverture officielle du 4<sup>e</sup> congrès international de Sécurité et Santé au Travail de la Société Camerounaise de Sécurité et Santé au Travail.

## La cérémonie d'ouverture s'est achevée par une photo de famille et la visite des stands.



### 2. La présentation des termes de référence (TDR) du 4<sup>e</sup> COSST

Cette communication est faite par le Docteur Joseph Silvère KAPTUE, Président de la Société Camerounaise de Sécurité et Santé au Travail. Précédée par la lecture du bilan d'évaluation des 3 précédents congrès en termes d'effectifs des participants, de nationalités d'origines des congressistes, de recommandations formulées et de leur niveau d'implémentation. Il a poursuivi en situant le contexte du congrès avant de justifier le thème retenu. Dans la foulée, il a présenté les objectifs, les résultats attendus, les impacts souhaités du 4<sup>e</sup> COSST.

### 3. La conférence inaugurale

La conférence inaugurale a été dite par le Pr Jean Sylvain BONNY sur le thème de « **la gouvernance de la sécurité et la santé au travail en Afrique : état des lieux et perspectives** ». Après avoir défini le thème, le conférencier a souligné l'insuffisance de coordination et d'implication des acteurs et professionnels de la sécurité et la santé au travail et

relevé les 7 problématiques actuelles de la Sécurité et la Santé au Travail. Il en a profité pour présenter les pistes de solutions et les challenges à savoir la mise en œuvre de l'approche stratégique de l'OIT en matière de SST.

### 4. La contribution des institutions au thème central

Ce panel a été présidé par Mr SOUAIBOU, représentant du Directeur Général de la CNPS. Trois (03) contributions ont été présentées au cours de cette session :

- Celle du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale représentée par le Directeur de la Santé et Sécurité au Travail Dr Bruno EYOUM DOUALA qui a présenté l'état des lieux, ainsi que le cadre normatif de la SST (révision des textes en cours) et les perspectives pour le Cameroun (adoption de la politique et du programme national SST).

- Celle du BIT présentée par l'expert Claude LOISELLE qui a insisté sur les résistances des travailleurs eux-mêmes à respecter les



conventions, il a évoqué la nécessité de repenser la gouvernance en SST en respectant les droits fondamentaux

- celle de l'Interafricaine de Prévention des Risques Professionnels présentée par Mr AHOUA NOGBOU qui a souligné la nécessité de mener des actions concertées en SST

### 5. La contribution des organismes de sécurité sociale

Ce panel a été présidé par M. Claude LOISELLE, expert du BIT. Sur les 8 contributions attendues, 3 ont été présentées :

- la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale du Cameroun présentée par Dr Chantal OUWE-NINGUINI, Médecin Conseil National

- la CNSS du Gabon présentée par Dr Aude DJENNO-PAKOU, Directeur de la prévention et de la médecine du travail à la CNSS

- la CNPS de Côte d'Ivoire présentée par le Pr YEBOUE-KOUAME BROU Yves, de la CNPS-CI.

### 6. La réunion élargie du bureau exécutif de la SOPAST

A la fin de la 1ère journée du 4è COSST, une réunion du bureau de la SOPAST élargie aux autres membres s'est tenue dans la grande salle du GICAM.

Cette réunion a permis au Président de communiquer à tous les membres présents des informations relatives aux activités en cours et aux actions entreprises par son bureau depuis leur élection au mois de Juin 2023. Ainsi, tous les membres ont été informés qu'ils devaient régulariser la signature des statuts et du procès-verbal de l'assemblée générale afin de faciliter la déclaration de la SOPAST et sa reconnaissance par l'administration de la république de Côte d'Ivoire. Le plan d'action 2024/2025 sera présenté ultérieurement.

## 2ÈME JOURNÉE : 12 OCTOBRE 2023

Trois groupes d'activités ont marqué cette seconde journée du 4è COSST

- Les conférences thématiques
- Les communications libres
- La soirée de gala.

### • Les conférences thématiques

Cette journée débute par une 1ère série de 04 conférences thématiques portant sur les sous-thèmes du congrès :

- Les normes en matière de sécurité et santé au travail, présentée par Dr J. DIEUBOUE

- Le dialogue social en matière de sécurité et santé, présentée par Dr J. DIEUBOUE

- La pratique de la sécurité et santé au travail en Afrique, présentée par Pr Irel AKA

- Le financement de la prévention et de la gestion des coûts en SST, par Pr Yves YEBOUE

• En ce qui concerne **les normes en matière de sécurité et santé au travail**, le conférencier Dr Joseph DIEUBOUE (expert SST, BSR/-BIT Dakar), dans sa présentation a défini les normes en SST comme des instruments de gouvernance adoptés par une autorité ou une institution compétente pour gouverner les questions de travail ou de Sécurité et Santé au Travail au niveau national ou international et distingue :

### • Les Normes internationales du travail parmi lesquels :

- Les conventions fondamentales et leurs recommandations

- Les conventions liées à la protection contre les risques spécifiques (radiation, amiante etc.)

- Les conventions liées à la protection dans les branches d'activités spécifiques (commerce, construction etc.)



- Les conventions liées à la protection des groupes de travailleurs spécifiques (adolescents)

- Les normes nationales du travail :

Qui sont l'ensemble des textes nationaux qui constituent la législation et la réglementation nationale en SST : Lois, décrets, arrêtés etc.

- En ce qui concerne le dialogue social en matière de sécurité et santé au travail

Le conférencier Dr Joseph DIEUBOUE a également délivré la présentation de son collègue M. Mady DIAGNE du BSR/BIT Yaoundé qui est empêché.

Au cours de cette intervention, il a défini le dialogue social en matière de SST comme tout type de négociation, de consultation ou simplement d'échanges d'informations entre les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs selon des modalités diverses, sur des questions relatives à la politique économique et sociale présentant un intérêt commun. Ce dialogue pouvant se faire sous une forme tripartite ou bipartite avec pour objectifs :

- d'encourager le consensus entre les principaux acteurs du monde du travail ainsi que leur participation démocratique dans la gouvernance politique et technique de la SST

- de promouvoir la bonne gouvernance, favoriser la paix et la stabilité sociale

- de stimuler l'économie dans le respect des enjeux de parties prenantes et la nécessité de la régulation d'une part (en tenant compte des points d'impacts des partenaires sociaux de la SST au niveau national, intermédiaire et sectoriel) et au niveau opérationnel d'autre part.

- Le Pr AKA Irel Narcisse (UFR-SM de RCI) a également délivré en lieu et place du professeur Barthélemy WOGNIN (empêché)

la conférence sur la pratique de la sécurité et santé au travail en Afrique. Pendant cette intervention, il définit le concept de santé au travail comme une approche préventive multidisciplinaire intégrant entre autres la sécurité, la médecine du travail, l'ergonomie, l'hygiène du travail, dans le but de prévenir les risques professionnels. Il a enfin relevé la nécessité d'une collaboration assidue entre les acteurs impliqués de manière à éviter que les travailleurs ne tombent malades du fait du travail, en promouvant de bonnes conditions de travail dans un milieu de travail sûr et sain.

- En ce qui concerne **le financement de la prévention et la gestion des coûts en la Sécurité et Santé au Travail** : Pr Yves BROU YEBOUE-KOUAME, (CNPS-RCI) qui a délivré cette conférence aborde la problématique en 04 points :

- Les Mécanismes et les sources de financement de la SST au niveau national et au sein des entreprises

- Les Indicateurs de suivi de la gestion et d'évaluation des coûts de la SST au niveau national et au sein des entreprises

- Quelques bonnes pratiques en matière de financement, de suivi-évaluation des coûts de la SST

- Des opportunités et les orientations permettant de renforcer les financements alloués à la SST au niveau national et au sein des entreprises.

Il a également fait un rappel sur les principaux acteurs du financement de la prévention et de la gestion de la SST :

- Au niveau international : IAPRP, CIPRES, AISS, OIT, OMS, etc.

- Etatique public (national) : Ministère de l'emploi et de la protection sociale, DC, Structures sous tutelles (CNPS, FDFP)



- Au niveau privé : Entreprises et faïtières, Organisations de travailleurs (INSST...)
- Au niveau public-privé : Coordinations nationales des CSST.

**Une 2ème série de 03 conférences thématiques** sur les sous-thèmes du congrès est intervenue après la pause repas et les 2 premières séries de communications libres :

- la Sécurité et santé au travail dans l'économie informelle dite par le Pr Mathias KOUASSI YAO (RCI) :
- la sécurité et santé au travail dans le secteur de la santé Pr Antoine VICKY HINSON (Benin) :
- la gestion des pathologies chroniques en santé au travail Pr OWONA MANGA Léon Jules (Cameroun) :



#### • Les communications libres

La 1ère série de conférences thématiques sera suivie par 2 séries de communications qui seront présentées dans la salle A du GICAM :

**1ère série A** : la gouvernance, le dialogue social et la pratique de la SST.

Les 04 communications suivantes ont été présentées au cours de cette série :

- Évaluation des comités d'hygiène et de sécurité au travail au sein de 30 entreprises de la ville de Limbe présentée par Dr Emilienne KENGNE TANKENG (Cameroun)

- Évaluation à froid de l'impact de la formation sur le fonctionnement des comités de sécurité et santé au travail et le dialogue social au sein d'une entreprise de Douala au Cameroun présentée par Dr Pulchérie SIEWE DISSI (Cameroun).

- Contribution du comité d'hygiène et de sécurité à l'amélioration des conditions du travail : cas pratique d'une entreprise de services présentée par Dr Julienne NOUTHE DJUBGANG (Cameroun)

- Contribution de la cartographie des risques professionnels à la gestion participative des risques et à l'amélioration des conditions de travail au Port Autonome de Douala présentée par Dr Roger ETOA (Cameroun).

**2ème série A** : la pratique de la Santé et Sécurité au Travail.

Les 05 communications suivantes ont été présentées au cours de cette série :

- La pratique de la médecine du travail au Cameroun présentée par Dr Ginette YOUATOU (Cameroun)

- Évaluation des risques professionnels dans une société de distribution d'énergie électrique au Bénin présentée par Dr Ginette YOUATOU (Cameroun)

- Évaluation de l'exposition professionnelle au chrome VI chez les travailleurs d'une centrale de production thermique d'électricité au Cameroun présentée par Dr Eliane CHEUFFA TEPOU (Cameroun)

- Étude des conditions de travail des téléopérateurs d'un centre d'appel à Abidjan en 2023 présentée par Pr Irel Narcisse AKA (RCI)

- Prise en charge médicale des détenus au sein de la prison principale d'Edéa au Cameroun présentée par Dr Linda DEMGNE (Cameroun).

**En même temps, 2 autres séries de communications étaient présentées dans la salle de la communauté urbaine de Douala (Salle B).**

**1ère série B** : la pratique de la sécurité et santé au travail.

Il s'agit des 04 communications libres suivantes :

- Étude des manifestations respiratoires chez les travailleurs des menuiseries ébénisteries à Conakry présentée par Pr Irel AKA (RCI)
- Profil spirométrique des travailleurs d'une industrie de ciment en Guinée présentée par Dr Alhousseine YANSANE (Guinée)
- Contribution des radiographies pulmonaires dans la surveillance de la santé des travailleurs des entreprises affiliées dans un centre interentreprise de santé au travail de Douala en 2022 présentée par Dr Sophie WACHE T (Cameroun)
- Apport du Visiotest dans le dépistage des anomalies visuelles chez les travailleurs du secteur de l'électricité à Yaoundé présentée par Dr Kelly S. CHUISSEU (Cameroun).

**2ème Série B** : la pratique de la sécurité et santé au travail.

Cinq (05) communications libres ont été présentées dans la salle du GICAM au cours de cette 2nde série de communications libres. Il s'agit de :

- Étude des conditions de travail chez les conducteurs professionnels dans une entreprise de transport routier interurbain de voyageurs en Côte d'Ivoire en 2021 présentée par Dr Chantal KRA Anny ADJOUA (RCI)
- Contribution des audiométries à la surveillance auditive des travailleurs exposés aux bruits dans les entreprises affiliées dans un centre interentreprise de santé au travail de Douala en 2022 présentée par Dr Michel NKWELEKO (Cameroun)
- Hearing protection and wellbeing at work: a critical analysis of occupational noise perceptions in seven factories in Cameroon presented by Mr. Jean Marcel NANGA (Cameroun)
- Évaluation de la qualité de l'eau de boisson

et facteurs associés en milieu professionnel dans la ville de Parakou en 2020 présentée par Dr Ibrahim MAMA CISSE (Benin)

- La vaccination contre la covid-19 : enquête sur les connaissances, attitudes et pratiques (cap) auprès des travailleurs d'une société de mine d'or au Mali présentée par Dr Mahamadou KONE (Mali).

Après la 2nde série de conférences, vont suivre 2 autres séries de communications libres sur la SST dans le secteur de la santé (la violence, le harcèlement et le stress).

**3ème série A : la SST dans le secteur de la santé (la violence, le harcèlement et le stress).**

Trois (03) communications libres ont été présentées dans la salle du GICAM au cours de cette 3ème série de communications libres. Il s'agit de :

- Etude de cas et leçons apprises de la mise en œuvre du HealthWISE dans les structures sanitaires du Benin, du Mali et du Sénégal en 2021 et 2022 présentée par Dr Joseph Dieuboue (BSR/BIT, Dakar)
- Implémentation d'un programme de sécurité et santé au travail pour les travailleurs de santé au Togo (2016 -2023) présentée par Dr Silvère KEVI (Togo)
- Etude des facteurs de risque cardiovasculaires chez les personnels soignants de l'Hôpital Général de Yaoundé présentée par Pr OWONA MANGA Léon Jules (Cameroun).



#### **4<sup>e</sup> série A : la SST dans le secteur de la santé (la violence, le harcèlement et le stress).**

Il s'agit de :

Cinq (05) communications libres ont été présentées dans la salle du GICAM au cours de cette 4<sup>e</sup> série de communications libres.

- Etat des lieux de la santé et sécurité au travail dans les structures sanitaires au Cameroun : à travers une étude pilote réalisée suivant la démarche HealthWISE dans 10 régions du pays présenté par Dr Joseph Silvère KAPTUE (SCSST-Cameroun)

- Accidents exposant au sang et leurs préventions en laboratoires africains présentée par Dr Claire FABIN (France)

- Étude de l'observance des règles de radioprotection dans les services de radiologie des CHU d'Abidjan en 2020 présentée par Dr Madina OUATTARA YAO (RCI)

- État des lieux de la santé et sécurité au travail à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala présentée par Dr Eunice KAMTO (Cameroun)

- Dépistage participatif des risques professionnels chez les soignants du Centre de Traitement du Choléra à Tiko présentée par Dr Emilienne TANKENG (Cameroun).

**Les deux dernières séries de communications libres sur la SST dans le secteur de la santé et dans l'économie informelle ont été regroupées et présentées en une seule série pour clôturer la fin de la 2<sup>e</sup>me journée du congrès.**

**5<sup>ème</sup> série A :** la SST dans le secteur de la santé et dans l'économie informelle.

Cinq (05) communications libres ont été présentées au cours de cette dernière série de communications libres. Il s'agit de :

- Étude des conditions de travail du personnel des centres d'accueil Covid-19 d'Abidjan en 2021 présentée par Dr Madina OUATTARA YAO (RCI)

- Conditions de travail des personnels de santé en service à l'hôpital Laquintinie de Douala présentée par Dr Nathalie NTAGO (Cameroun)

- Facteurs de démotivation du personnel infirmier en milieu hospitalier : cas de l'hôpital général de Yaoundé et de l'hôpital Bethesda présentée par Dr Jules TAGNE (Cameroun)

- Bien-être psychologique au travail : enquête auprès du personnel soignant de l'hôpital central de Yaoundé - Cameroun présentée par Dr Eliane CHEUFFA TEPOU (Cameroun)

- Les risques professionnels et la pratique de la santé et sécurité au travail dans le secteur informel : cas du secteur du bois à Douala présentée par Dr Ginette YOUATOU (Cameroun).

#### **• La soirée de gala.**



La soirée de Gala a été la dernière articulation de cette 2<sup>e</sup>me journée du 4<sup>e</sup> COSST. Elle s'est déroulée au restaurant de l'hôtel Vallée des Princes où étaient logés la majorité des congressistes. La soirée a consisté en un repas offert par le comité d'organisation aux participants, et des animations humoristiques. Ce qui a permis aux congressistes de se détendre après deux jours d'intenses travaux, et d'aborder avec beaucoup de motivation la dernière journée du 4<sup>e</sup> COSST.

## 3EME JOURNÉE : 13 OCTOBRE 2023

Cette dernière journée a été ponctuée par les activités suivantes :

- Les communications Thématiques (suite et fin)
- Les communications libres sur les thématiques transverses
- La finalisation des travaux de groupes et formulation des recommandations issues des travaux du 4<sup>e</sup> COSST
- La rédaction et la lecture du rapport général des travaux du 4<sup>e</sup> COSST
- La cérémonie de clôture.

### • Conférence thématique (suite et fin )

Une seule conférence thématique a été délivrée ce jour sur le thème « **la recherche en sécurité et santé au travail** ». Elle est dite par l'expert **Claude Loiseau** du BIT à Genève.

Ce dernier a débuté son propos en précisant que le thème de la gouvernance de la SST arrivait à point nommé, car le droit à un « milieu de travail sûr et salubre » était désormais un droit fondamental pour tous les travailleurs.

Afin d'assurer une gouvernance inclusive de la SST, il a conseillé aux Etats membres d'adopter une approche systémique en matière de SST et de renforcer leurs systèmes nationaux de SST avec les éléments nécessaires à la prévention. Ces systèmes devront donc inclure, s'il y a lieu :

- des organes tripartites consultatifs nationaux compétents en matière de SST
- des services d'information et services consultatifs en SST
- une offre de formation
- des services de santé au travail
- la recherche en matière de SST
- des mécanismes de collecte et d'analyse des données sur les lésions et maladies professionnelles
- des dispositions en vue d'une collaboration avec les régimes d'assurance ou de sécurité sociale

- des mécanismes de soutien pour l'amélioration progressive des conditions de SST dans les micro-entreprises, les PME et l'économie informelle.



### • Communications libres (suite)

#### 6ème série A : les violences, le stress et les maladies chroniques au travail.

Quatre (04) communications libres ont été délivrées au cours de cette série. Il s'agit de :

- Etude de la violence chez les travailleurs en milieu de soins : cas des services d'urgences du CHUYO - Burkina Faso présentée par Dr Gaston KABORE (Burkina-Faso)
- Indicateurs collectifs de santé mentale présentée par Dr Luc GAVAGE (Belgique)
- Incompréhensions, ambiguïtés et vulnérabilité du médecin du travail dans la gestion des absences pour maladies mentales au travail : à propos d'un cas concret vécu au sein d'une entreprise de Douala présentée par Dr Sophie WACHE (Cameroun)
- Mal-être psychologique des travailleurs: contribution à une meilleure connaissance psychopathologique d'un phénomène morbide, insidieux, multi symptômes et diffus dans le tableau clinique des maladies professionnelles présentée par Mr Alain MBIH NJOH (Cameroun)



### **6ème série B : les violences, le stress et les maladies chroniques au travail.**

Quatre (04) autres communications libres ont été délivrées au cours de cette 2ème série de la journée. Il s'agit de :

- Facteurs associés au risque du syndrome d'apnée du sommeil en milieu professionnel à Port-Gentil présentée par Dr KENNGI (Gabon)
- Prévalence et déterminants de l'obésité et du surpoids chez le personnel de l'hôpital Laquintinie de Douala présentée par Dr Nathalie NTAGO (Cameroun)
- Prévalence de l'hypertension artérielle en milieu professionnel au Gabon : cas d'une compagnie minière présentée par Dr Laurent MAKOSSO (Gabon)
- Évaluation des facteurs de risque cardiovasculaire chez les travailleurs du secteur bancaire à Pointe-Noire présentée par Dr EBATETOU EBENGUEL (Congo)

### **7ème série A : la recherche, la gestion des données, les indicateurs en SST.**

Quatre (04) autres communications libres ont été délivrées pendant la 3ème série de communications libres de cette matinée. Il s'agit de :

- Projet DATAMINING des risques professionnels pour un travail durable (Belgique) 2022-2026 préparée par Dr Luc GAVAGE (Belgique)
- L'utilisation de la téléphonie mobile pour la notification en temps réel des menaces de santé publique dans trois districts sanitaires du Mali de 2020 à 2021 préparée par Dr KOUAME KAFFLOUMAN (Mali)
- Production scientifique en santé au travail : l'apport du service médical d'une société de mine d'or au Mali préparée par Dr Mahamadou KONE (Mali)
- Absences-maladie : profil épidémiologique et coût économique pour les entreprises affiliées au CESSTAD - Yaoundé préparée par Dr Julienne NOUTHE DJUBGANG (Cameroun)

### **7ème série B : violences, stress, maladie chronique au travail.**

Cette 4ème série de communications libres a été la plus prolifique avec 06 communications libres présentées. Il s'agit de :

- Etude des violences en milieu scolaire à Douala présentée par Pr Léon Jules OWONA MANGA (Cameroun)
- Prévalence et facteurs associés au burnout chez les enseignants des cours secondaires de la ville de Cotonou au Bénin en 2022 présentée par Pr Antoine VICKEY HINSON (Bénin)
- Stress en milieu professionnel : une étude transversale chez les travailleurs à Pointe-Noire présentée par Dr EBATETOU EBENGUEL (Congo)
- Évaluation du stress et des violences chez le personnel soignant d'un hôpital général d'Abidjan présentée par Dr Chantal Kra ANY ADJOUA (Côte d'Ivoire)
- Syndrome d'épuisement professionnel : étude descriptive chez les médecins des services chirurgicaux du CHU de Conakry présentée par Dr Alhousseine YANSANE (Guinée)
- Violence au travail chez les agents du centre hospitalier régional de Port-Gentil au Gabon en 2022 préparée par Dr Laurent MAKOSSO (Gabon).

### **8ème série B : accidents du travail et maladies professionnelles.**

Les 03 dernières communications libres ont été présentées au cours de cette dernière série. Il s'agit de :

- Aspects épidémiologiques et médico-légaux des accidents du travail et maladies contractées en service chez les salariés du secteur public en Côte d'Ivoire de 2017 à 2021 présentée par Pr François Aimé TCHICAYA (Côte d'Ivoire)
- Les troubles musculosquelettiques parmi les militaires en zone opérationnelle à Kolda (sud Sénégal) présentée par Dr SOUANE (Sénégal)
- La lombalgie au travail : une endémie contre-productive dans quelques entreprises de Yaoundé présentée par Dr Francis EKWIN TABE (Cameroun).



## LA FINALISATION DES TRAVAUX DES GROUPES DE REFLEXIONS ET RESOLUTIONS ISSUES DE LA RESTITUTION

Dans le cadre de cette session les participants ont été organisés en 06 ateliers à qui un thème de réflexion a été affecté :

GRUPE	THEME DE REFLEXION	FACILITATEUR
Groupe 1	Le processus de révision des législations nationales en SST.	Dr Julienne NOUTHE
Groupe 2	La levée des obstacles à la pratique de la SST	Pr AKA Irel
Groupe 3	Le financement de la SST	Pr Yves YEBOUE-KOUAME
Groupe 4	Le développement de la recherche en SST	Mr Claude LOISELLE
Groupe 5	Le plan de travail 2024-2026 de la SOPAST.	Dr Joseph Silvère KAPTUE
Groupe 6	Rédaction du rapport général	Pr Léon Jules OWONA MANGA

Après deux heures de brainstorming en ateliers comme ci-haut indiqué, la session de restitution des travaux des différents groupes s'est déroulée sous la présidence du Pr Jean Sylvain BONNY, Président du Comité Scientifique du 4<sup>e</sup> COSST assisté de Dr Joseph DIEUBOUE en qualité de modérateur avec comme rapporteurs le Dr Silvère KEVI (Togo) et le Dr Hubert NDJINGA (Cameroun)

Les rapporteurs désignés de chaque groupe se sont succédés les uns après les autres au pupitre pour exposer les résultats de leurs réflexions. Puis s'en ai suivi des commentaires et des contributions de l'ensemble des participants. Les principales résolutions issues des discussions se présentent ainsi qu'il suit.

### **Atelier N°1 : PROCESSUS DE REVISION DES LEGISLATIONS ET REGLEMENTATIONS NATIONALES EN SST AVEC HARMONISATION OU SYNERGIE**

Rechercher les stratégies pour la mise en place des code de sécurité et santé au travail (renfermant toutes la réglementation nationale régissant la SST) dans les pays membres afin de faciliter l'accès à la connaissance et surtout le processus de révision qui constitue de nos jours une des lacunes importantes dans presque tous les pays de la sous-région. A cet effet, il a été recommandé aux ensei-

gnants en SST des universités de favoriser la réalisation des études (mémoires ou thèses des étudiants) sur cette préoccupation et autres acteurs dont la SOPAST, l'IAPRP, les Ministères en charge du Travail de continuer la réflexion sur les possibilités d'harmonisation de la législation nationale en SST dans pays francophones d'Afrique au sud du Sahara. La suite de la réflexion se poursuivra lors du 3<sup>e</sup> congrès de la Société Ivoirienne de Médecine du Travail en février 2024.

A cet effet, et ou en attendant, les orientations suivantes peuvent permettre aux uns et aux autres d'arriver à termes à cet objectif :

- Engager au niveau universitaire des études sur la problématique de la mise en place d'un code de SST et organiser des ateliers de réflexion et de synthèse devant aboutir à l'élaboration d'une meilleure stratégie.
- Le réseau des officiels en charge de la SST au niveau institutionnel notamment les Directeurs de SST, les Responsables de services d'inspection médicale du travail, les Responsables des services de prévention, etc. devraient continuer à travailler sur cette question.
- Les Sociétés Savantes et Associations des professionnels de SST doivent travailler pour le renforcement des capacités de leurs



membres respectifs sur la connaissance de la législation et de la réglementation régissant la SST dans leurs pays.

- Les institutions en charge de formation en DES/MASTER en SST doivent renforcer la charge horaire réservée à l'élément constitutif sur la législation en SST des pays où doivent exercer les étudiants dès la fin de leur formation.
- La formation d'un poulx de journalistes sur la réglementation en SST pour une meilleure communication avec le public à ce sujet.

### **Atelier N°2 : LEVEE DES OBSTACLES A LA PRATIQUE DE LA SST EN ENTREPRISE**

Plusieurs obstacles entravent la pratique de la SST au niveau de l'entreprise. Ces entraves sont assez nombreuses et résultent souvent de la méconnaissance de la réglementation des activités de médecine du travail, d'une insuffisance ou d'un manque de collaboration entre les partenaires liés par la SST au niveau de l'entreprise.

Les orientations suivantes peuvent permettre aux uns et aux autres d'arriver à la levée de ces obstacles:

- Au niveau Universitaire, mettre en place un cours spécial sur la gestion administrative d'un service de santé au travail (y compris la définition, la budgétisation et la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre d'un plan de travail en SST)
- Au niveau des sociétés savantes nationale : la mise en place et ou renforcement des EPU sur les questions en lien avec les obstacles à la pratique de la SST
- Les sociétés savantes nationales doivent créer un cadre de collaboration avec les associations des Gestionnaires des RH de leurs pays afin de renforcer leurs capacités en SST
- Renforcer les capacités d'intervention et d'action des inspecteurs du travail en SST

- Mettre en place un cadre de réflexion pour la proposition d'une stratégie de développement à court terme de la SST dans l'économie informelle en Afrique et réaliser les études exploratoires
- Mettre en place un cadre d'éducation syndicale en SST avec les organisations des travailleurs.
- Promouvoir un cadre d'appui aux organisations patronale en matière de SST.
- Assurer la formation d'un poulx de communicateurs en SST

### **Atelier N°3 : FINANCEMENT DE LA SECURITE ET SANTE TRAVAIL**

Il est important d'institutionnaliser le financement de la Sécurité et Santé au Travail au niveau des organisations. A cet effet, il convient d'identifier toutes les sources potentielles de financement et d'appui à la recherche en SST, de recenser les éventuels bénéficiaires, de définir les conditions d'attribution et les critères de performances pour l'évaluation. Les orientations suivantes peuvent permettre aux uns et aux autres d'être plus opérationnels et parvenir pleinement à cet objectif :

- Aux universitaires de renforcer les enseignements en SST avec un élément constitutif sur le plan stratégique, la planification et la budgétisation des activités du Médecin du travail au niveau des organisations.
- Aux Associations de professionnels de SST d'organiser des EPU aux bénéfices de leur membres visant le renforcement des capacités en ce qui concerne : La planification des activités des services de santé au travail de l'entreprise, la budgétisation ainsi que la présentation et la validation de ce budget au comité de direction de l'entreprise.
- A l'IAPRP, d'élaborer un plaidoyer pour la mise en place et le fonctionnement effective du fond de prévention dans les différents pays

- Aux parties prenantes, d'élaborer des projet de coopération et d'appui au financement des activités de prévention à présenter aux organisations susceptibles de les financer.



#### **Atelier N°4 : DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE EN SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL**

Il ressort que malgré de nombreux efforts entrepris ces dernières années par les parties prenantes, la recherche en SST reste embryonnaire et son impact sur le développement en générale et sur la pratique de la SST reste problématique. En effet, les initiatives de recherche reste insignifiantes et isolées ; le peu d'études réalisées ne sont pas publiés ; les mémoires et thèses dans le domaine terminent leur parcours dans les bibliothèques des universités et instituts de formation et les données ne sont donc pas exploités par les acteurs du monde du travail. Il est convenu de faire le nécessaires à tous les niveaux pour que toutes les publications scientifiques lors des assises des forces vives du savoir en SST, les mémoires de DES, les résultats de travaux de recherche servent ou contribuent au développement de la Sécurité et Santé au travail et à l'amélioration de la prévention des risques professionnels. Les orientations suivantes peuvent permettre aux différents acteurs concernés d'opérationnaliser cette recommandation :

- Réaliser un état des lieux sur la recherche en SST dans les PFA à travers une étude à mener par un ou plusieurs étudiants sur la situation dans les différents pays (études réalisées, exploitation faites etc.)

- Elaborer et mettre en œuvre un projet de développement de la recherche en SST dans les PFA basé sur 3 axes : les réseaux de recherche, les programmes et les fonds de recherches

- Création et la mise en place au sein de la SOPAST d'une revue africaine en SST afin de faciliter les publication en la matière

- Elaboration d'une stratégie sous régionale de renforcement de la recherche en SST

- Elaborer et mettre en œuvre un plaidoyer pour le financement de la recherche par les ONSS

#### **Atelier n°5 : LE PLAN DE TRAVAIL 2024/2026 DE LA SOPAST /PASOH**

Les travaux ont permis d'identifier les orientations devant permettre au bureau exécutif de la SOPAST d'élaborer son plan de travail pour les deux prochaines années. Il a été ainsi retenu de :

- Élaborer et formaliser la gestion administrative et opérationnelle de la SOPAST /PASOH

- Elaborer et vulgariser la stratégie d'intervention de la SOPAS/PASOH

- Elaboration et mise en place d'une Stratégie d'appui aux sociétés savantes

- S'investir sans délai dans les initiatives visant à développer la recherches dans les PFA.

- Œuvrer en faveur de l'organisation d'un congrès international dédié à la pratique de la sécurité et santé au travail dans l'économie informelle et à la fonction publique

Le 3ème Congrès de la SIMT en février 2024 à Abidjan serait une occasion de faire la sortie officielle notamment du vernissage du siège de la SOPAST/PASOH



Le congrès mondial de ICOH prévu en avril 2024 à Marrakech serait également une aubaine de communication pour la SOPAST et dont la forme sera à déterminer.

### CEREMONIE DE CLOTURE DU 4EME COSST

Elle est ponctuée par :

- La lecture du draft du rapport général des travaux du 4<sup>e</sup> COSST et des orientations sur les recommandations issues du congrès par le professeur OWONA MANGA LEON JULES.
- L'allocution le président de la SCSST dans laquelle il a tenu à remercier tous les congressistes venus de 16 pays d'Afrique et d'Europe pour les sacrifices consentis et leur brillante et active participation à ce 4<sup>e</sup> COSST. Il a par la suite, au nom de la SCSST de son bureau exécutif et du comité d'organisation de ce 4<sup>e</sup> congrès international sur la SST, honoré 2 personnalités de la SCSST :
- Le Dr Joseph DIEUBOUE le tout 1<sup>er</sup> Président de la SCSST et initiateur du COSST pour toutes ses actions en faveur du développement de la Sécurité et santé au travail en Afrique et au Cameroun en particulier, notamment pour son activisme quant au lobbying institutionnel et scientifique, il a été fait président d'honneur de la SCSST et un parchemin lui a été remis au noms de tous les congressistes par le président de la SOPAST et président du comité scientifique du 4<sup>e</sup> COSST
- la Docteure Julienne NOUTHE DJUBGANG, 1<sup>ère</sup> médecin du travail camerounais, qui a

marqué de ses empreintes indélébiles la sécurité et santé tant au niveau institutionnel que la pratique de cette spécialité au niveau des entreprises : elle a été élevée au titre de doyenne du COSST et son parchemin lui a été remis par M. Claude LOISELLE représentant du BIT Genève à ce Congrès.

- L'allocution du Président de la SOPAST et Président du Comité Scientifique du 4<sup>e</sup> COSST. Il a tenu à féliciter le comité d'organisation pour la réussite de ces assises des forces vives du savoir en SST et a invité toutes les sociétés savantes membres à mutualiser les efforts pour les échéances à venir notamment le 3<sup>e</sup>ème congrès de la SIMT prévu en février 2024 à Abidjan ainsi que le congrès de l'ICOH d'avril 2024 à Marrakech au Maroc.
- Le discours de clôture du 4<sup>e</sup> COSST est prononcé par le Dr Bruno EYOUM DOUALA, représentant le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, qui dans son allocution a une fois de plus reconnu le dynamisme de la SCSST et félicité le comité d'organisation pour la réussite des travaux de ce congrès dont il espère voir les recommandations issues des réflexions être appliquées à tous les niveaux pour le développement de la SST. Pour terminer il a émis le souhait de voir la 5<sup>e</sup>ème Edition du COSST être organisée en 2026 à Yaoundé afin de permettre une participation physique effective des plus hautes autorités publiques en charge du travail et de la sécurité sociale de notre pays.





## 3. RESULTATS OBTENUS, CONCLUSIONS, ACTES ET RECOMMANDATIONS

### 3.1 - LES RESULTATS OBTENUS

#### 3.1.1 - Résultats en termes de participation

Répartition des participants suivant leurs organismes d'origine et leurs profils professionnels

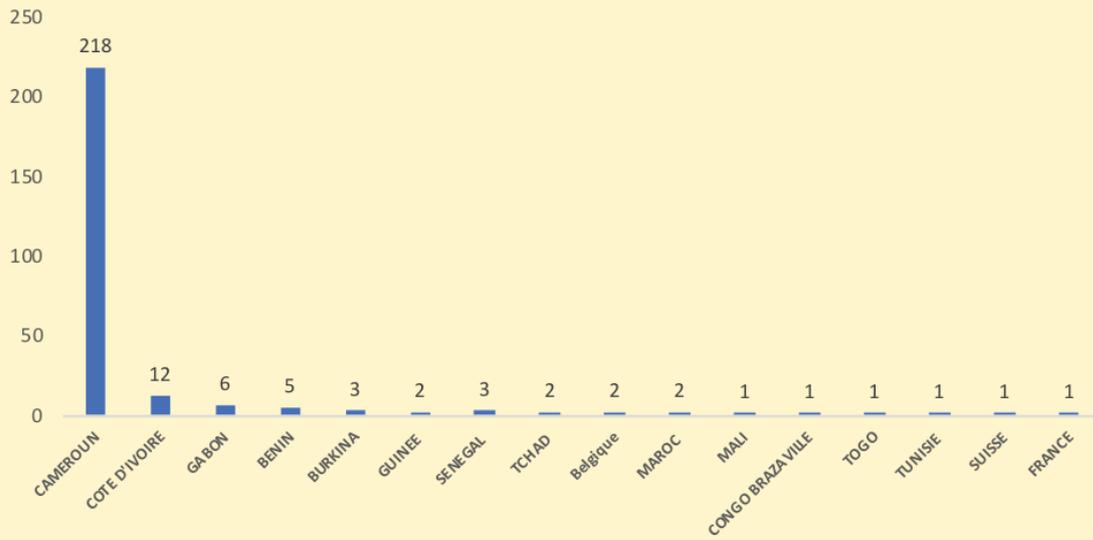
Organisations	Participants	Quantités	Profils des participants
<b>Entreprises</b>	25 Sociétés	86	Médecins du travail, QHSE, infirmiers, exposants
<b>Etablissements hospitaliers</b>	24 établissements	35	Médecins, Exposant
<b>Facultés de médecine</b>	11 instituts universitaires	28	Médecins (DES en santé et sécurité au travail)
<b>Laboratoires</b>	4 Laboratoires	14	Exposant
<b>Institutions officielles</b>	MINTSS	8	Directeur de la Santé et la Sécurité au Travail et collaborateurs
	MINSANTE	1	Délégué régional de la santé au travail
	Service du Gouverneur	4	Collaborateurs de l'administration territoriale
	CUD	2	Maire de la ville
	IAPRP	2	Secrétaire Général, 2 Chargé d'étude 2 (DPPSST)
	BIT / OIT	3	Spécialiste Dialogue Sociale
	CNPS Cameroun	12	Directeur Général de la CNPS, Médecin du travail, Administration, exposants
	CNPS CI	2	Directeur Prévention et promotion de La SST, Contrôleur en prévention
	CNPS Tchad	1	Technicien supérieur en SST
	CNSS Burkina Faso	2	Directeur de prévention ASS, Chef service PRP
	CNSS Gabon	2	Directeur de Prévention et Médecine du Travail, Secrétaire permanent des RALI-PRP
	SNST Guinée	2	Secrétaire permanent des RALI-PRP, Médecin du travail
CSS Sénégal	2	Direction prévention des RP	
<b>Sociétés savantes sœurs</b>	SOBEST	6	Médecin du Travail
	SOBUMET	1	Médecin du Travail
	SIMT	8	Médecin du travail
	SGST	3	Médecin du Travail
	STSST	1	Médecin du Travail
	STMT	1	Médecin du Travail
<b>Organes de presses</b>	29 organes de presses	33	Journalistes et cameraman
	<b>Total</b>	<b>256</b>	



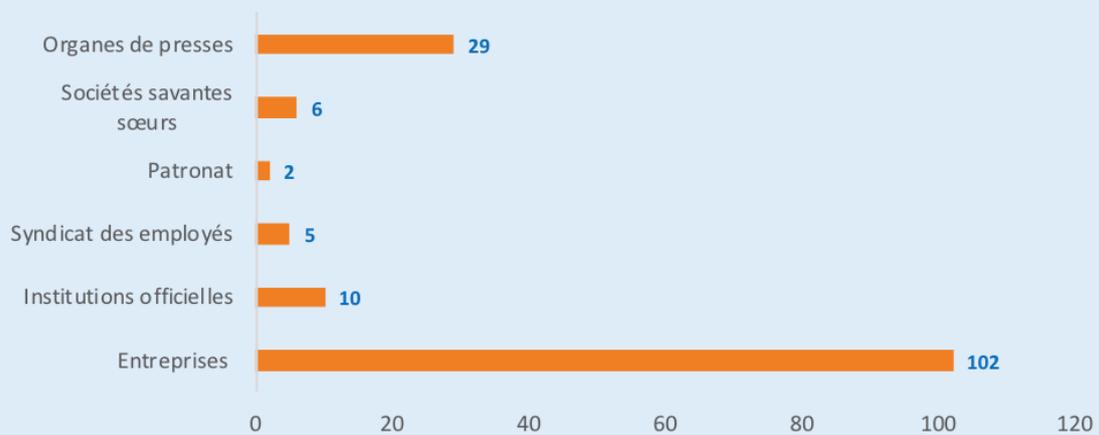
### Repartition des participants suivant l'objet de leur presence



### Repartition des congressistes suivant leurs pays de provenance

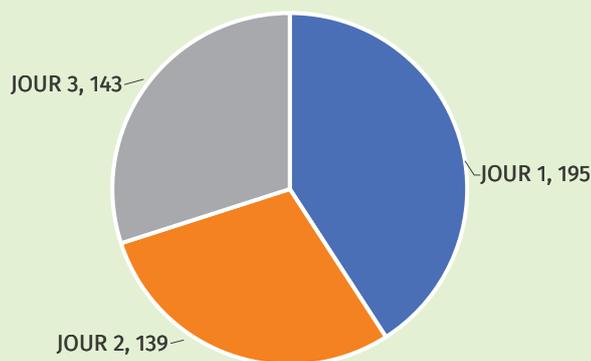


### Repartition des congressistes suivant leur provenance professionnelles





## Présentation du nombre de congressistes reçu chaque par jour



## 3.1.2 - Résultats en termes de contributions scientifiques et techniques

## Distribution des abstracts ou résumés recus par sous thème du congrès

N°	Sous thème COSST4	Abstracts soumis	Abstracts retenus
1	Les institutions et normes en sécurité et santé au travail	5	3
2	Le dialogue social en matière de sécurité et santé au travail	4	3
3	La pratique de la sécurité et santé au travail	23	20
4	La sécurité et santé au travail dans l'économie informelle	12	8
5	La sécurité et santé au travail dans le secteur de la santé	23	19
6	La Gestion des données en sécurité et santé au travail	10	9
7	Le stress, la violence et le harcèlement au travail	14	11
8	La gestion des pathologies chroniques physiques et mentales	10	8
9	Thématiques transverses associées	5	5
	Total :	106	86

## Répartition des communications retenus par types de contribution technique

N°	Contributions techniques	Quantité
1	Communication thématiques	8
2	Communications institutionnelles	3
3	Contribution des organismes de sécurité sociale	3
4	Communications libres orales	51
5	Communications libres en Poster	21
	Total	86



### 3.1.3 - Résultat de l'évaluation générale du 4<sup>e</sup> congrès de la SCSST 2023

Nombre total de fiches récoltées		71 Fiches			
	Critère d'évaluation	Excellent	Tres bien	Bien	Mauvais
A	Contenu du programme du congrès	12	40	13	5
B	Pertinence des sujets vis-à-vis des attentes	19	24	21	1
C	Restauration lors du Congrès	2	1	12	55
D	Discipline, assiduité, et engouement	2	21	37	11
E	Temps alloué a chaque communication	3	14	38	18
F	Matériel utilise lors du congres	4	28	32	2
G	Organisation générale du congres	3	25	34	7
I	Qualité et performance des intervenants	16	16	8	4

### 3.1.4 - Résultats issus des travaux des groupes de réflexions

Les travaux des groupes de réflexion mis en place ont été très fructueux. En effet, les restitutions faites par les 05 groupes et les discussions en session plénière ont permis de relever les difficultés et les approches pertinentes pour faire face aux problématiques en liens avec les questions de révision de la législation nationale, des obstacles à la pratique de la SST, de financement de la SST, de renforcement de la recherche en SST et du plan de travail de la SOPAST. Les détails des comptes rendus présentés aux pages 19 à 23 de ce document ont permis de dégager les recommandations ci-dessous adressées aux parties prenantes et intervenants de la SST

## 3.2- CONCLUSION

Au terme de ce congrès, et en dépit des difficultés administratives et financières éprouvées nous pouvons dire que la rencontre a connu un succès sur plusieurs plans :

- Sur le plan de l'implication des membres des différents comités de l'organisation, la mobilisation a été satisfaisante. Presque tous les membres actifs de la SCSST ont donné chacun de leurs temps pour apporter leurs contributions à la réussite de l'évènement.
- Sur le plan de la mobilisation des forces vives du savoirs en sécurité et santé au travail, cela fut un succès avec 256 participants venant de 16 pays et de profils professionnels ou institutionnels très variés
- Sur le plan de la mobilisations scientifiques 86 communications (institutionnelles, thématiques et libres) en 3 jours avec des discussions et contributions fructueuses qui ont aussi nourris les orientations sur les recommandations formulées.
- Malgré quelques difficultés d'ordonnement du programme et quelques retards de démarrage des travaux quelques fois observés, le comité technique a pu faire le nécessaire pour que le programme technique soit exécuté dans son entièreté.
- Les échanges et les débats ont été toujours fructueux mais les exigences de respect du timing des sessions n'ont pas permis d'étendre ceux-ci aussi largement qu'aurait souhaité les participants au vu de l'engouement relevés sur les thématiques discutées.

• La soirée de Gala a constitué un moment de relaxation et surtout d'inclusion sociale ayant permis aux illustres hôtes (étrangers) de la SCSST venant des 15 pays impliqués de découvrir les mets et quelques éléments de la culture camerounaise.

• Enfin un des succès du congrès tient à la quintessence et à l'importance des actes et des

recommandations ci-dessous formulées à l'attention des différentes parties prenantes ayant pris part ou non à ce congrès. Ces recommandations visent à renforcer la promotion de la SST en générale et sur le plan spécifiques à apporter quelques solutions aux difficultés ou obstacles relevées lors des travaux des groupes de réflexion mis en place dans le cadre de ce 4<sup>e</sup> congrès.

## 3.3 - LES ACTES ET RECOMMANDATIONS DU 4<sup>E</sup> CONGRES

### 3.3.1 LES PRINCIPAUX ACTES D U 4<sup>E</sup> CONGRES

Trois principaux actes ont été adoptés lors de ce congrès et notamment lors de la cérémonie de clôture.

Il s'agit de :

#### 3.3.1.1 La désignation du Dr Joseph DIEUBOUE au titre du président d'honneur de la SCSST :

Le Dr Joseph DIEUBOUE le tout 1<sup>er</sup> Président de la SCSST et initiateur du COSST, l'actuel spécialiste des questions techniques en sécurité et santé au travail au sein de l'équipe d'appui au travail décent de l'OIT basé à Dakar, a été fait président d'honneur de la SCSST. En effet, suivant l'allocution de circonstance de son président le Dr Joseph S. Kaptue, l'attribution de ce titre honorifique a été motivée par la proposition de l'assemblée générale de la SCSST en reconnaissance de toutes ses actions qu'il a mené au courant des 20 dernières années en faveur du développement de la Sécurité et santé au travail en Afrique et au Cameroun en particulier, notamment pour son activisme et sa détermination en matière développement des ressources et de lobbying institutionnel et scientifique. Un parchemin lui a été remis au noms de tous les congressistes par le Professeur Jean Sylvain Bonny, président de la SOPAST et président du comité scientifique du 4<sup>e</sup> COSST.

#### 3.3.1.2 La désignation du Dr Julienne D.NOUTHE au titre de Doyenne du COSST

Dans son allocution de circonstance, le président Joseph Kaptué précise que l'attribution de ce titre sur proposition de l'assemblée générale au Docteur Julienne NOUTHE DJUBANG, 1<sup>ère</sup> médecin du travail camerounais, a été motivé par les empreintes indélébiles dont elle a marqué la sécurité et santé au travail tant au niveau institutionnel qu'au niveau de la pratique de cette spécialité au Cameroun : elle a été élevé au titre de doyenne du COSST et son

parchemin lui a été remis par M. Claude D. LOISELLE représentant du BIT Genève à ce Congrès.

#### 3.3.1.3 l'adoption des motions spéciales de remerciements :

Les motions spéciales de remerciement ont été proposés par les participants et adoptés lors de la cérémonie de clôture. Ces remerciements s'adressent au ministre du travail et de la sécurité sociale, au bureau international du travail, à la CNPS du Cameroun, à l'IAPRP et les autres ONSS concernées, à l'université de Douala et à tous nos Maîtres d'ici et d'ailleurs, au GICAM et à toutes les entreprises et autres institutions qui ont marqué leur fidélité dans le soutien à l'organisation des congrès de la SCSST depuis la 1<sup>ère</sup> édition jusqu'à nos jours.

### 3.3.2 LES RECOMMANDATIONS DU 4<sup>E</sup> CONGRES

Les recommandations formulées par les participants s'adressent aux organisations et institutions suivantes :

- Société Camerounaise de la Sécurité et Santé au Travail (SCSST)
- Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale du Cameroun (MINTSS),
- Ministère de la Santé Publique du Cameroun (MINSANTE),
- Bureau International du Travail (BIT),





- Interafricaine de la Prévention des Risques Professionnels (IAPRP),
- CNPS du Cameroun et aux autres organismes nationaux de sécurité sociale (ONSS),
- Aux organisations des employeurs et des travailleurs,
- Société Panafricaine de Santé au Travail (SOPAST)
- Aux universités et institutions impliquées dans la formation en sécurité et santé au travail.

#### **A - Recommandations à l'endroit de la SCSST et des autres sociétés savantes intéressées**

1. Mettre en place et ou renforcement des EPU sur les questions en lien avec les obstacles à la pratique de la SST identifiés dans le cadre des travaux de réflexions menés au cours de ce congrès y compris sur tous les aspects de la gouvernance en SST ;
2. Créer un cadre de collaboration avec les associations des Gestionnaires des RH afin de renforcer leurs capacités en SST et favoriser une collaboration accrue avec les services de santé au travail au sein des entreprises
3. Appuyer les autorités dans la mise en œuvre de la politique et programme national de sécurité et santé au travail
4. Renforcer le plaidoyer auprès des autorités pour la mise en œuvre des recommandations formulés à l'attention du ministères en charges du travail et de la santé ainsi que de la CNPS ;
5. Etablir les conventions de collaboration avec les Organisations d'employeurs et des travailleurs pour le renforcement de leurs capacités en matière de promotion de la SST et la formulation des plaidoyers.
6. Appuyer les organisation des travailleurs dans la mise en place un cadre d'éducation syndicale en sécurité et santé au travail et renforcer leurs capacité sur la gouvernance de la SST et autres préoccupation pertinentes pour le renforcement de leurs plaidoyers
7. Appuyer les organisations patronales pour la mise en place d'un cadre de renforcement continue des capacités des employeurs en matière de SST.
8. Assurer la formation d'un poulx de journalistes sur la communication sociale et institutionnelle matière de sécurité et santé au travail ;
9. Assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées à l'attention des autres parties prenantes ci-dessous ;
10. Préparer et organiser avec succès le 5e congrès de la SCSST en 2026.

#### **B - Recommandations à l'endroit du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale du Cameroun**

1. Finaliser, adopter et mettre en œuvre la politique nationale de SST et de son programme national en impliquant toutes les parties prenantes
2. Continuer et finaliser le processus de révision de la législation et réglementation nationale en SST afin de doter le pays des textes qui répondent aux enjeux ou contexte actuels et en conformité avec les dispositions de la convention C155 ratifiée en 2021 et des autres conventions fondamentales (C187) ou pertinentes (C161) en matière de gouvernance de la SST.
3. Rechercher les stratégies pour la mise en place d'un code de sécurité et santé au travail (renfermant toutes la réglementation nationale régissant la SST) afin de faciliter l'accès à la connaissance et surtout le processus de révision qui constitue de nos jours une des lacunes importantes du système national.
4. Renforcer les capacités d'intervention et d'action des inspecteurs du travail en SST dans les entreprises (formation et allocation des ressources)
5. Mettre en place et développer les services d'inspection médicale du travail au niveau central et régional avec le recrutement et ou affectation des Médecins Du Travail exerçant actuellement dans la fonction publique
6. Développer les stratégies pour renforcer le système national de collecte, de traitement et d'exploitation des données en sécurité et santé au travail (structuration des guides de collecte de données, digitalisation du processus, formation des acteurs impliqués en entreprise).
7. Adhérer et s'investir dans la mise en place du réseau des officiels en charge de la SST au niveau institutionnel notamment les Directeurs de SST, les Responsables de services d'inspection médicale du travail, les Responsables des services de prévention, des pays francophones d'Afrique afin de contribuer ou bénéficier du partage des expériences et bonnes pratiques en gouvernance de la SST.



### **C - Recommandations à l'endroit du Ministère de la santé Publique du Cameroun**

1. Elaborer, adopter et mettre en œuvre une stratégie de développement de la SST pour les travailleurs du secteur de la santé au Cameroun
2. Procéder à la reconnaissance de la qualification des médecins du travail (titulaire du D.E.S de santé au travail des universités du réseau de CAMES) au rang de médecin spécialiste et les traiter comme tel dans leurs dossiers de carrière à la fonction publique.
3. Capitaliser les ressources disponibles (pools de médecins fonctionnaires déjà spécialisés en santé au travail) pour mettre en place :
  - les unités de santé au travail (médecine du travail) dans les formations sanitaires cibles : hôpitaux régionaux, centraux et de références ;
  - créer les services de pathologie professionnelle dans les hôpitaux universitaires.
4. Adopter une charte d'amélioration des conditions de travail et mettre en place les comités de sécurité et santé au travail dans les formations sanitaires assujetties

### **D - Recommandations à A l'endroit du Bureau international du Travail (BIT)**

1. Mettre en place un cadre de réflexion sur des stratégies de développement à court terme de la SST dans l'économie informelle en Afrique et réaliser les études exploratoires ;
2. Finaliser l'initiative interne en cours sur l'élaboration et la mise en place d'un projet de développement de la recherche en SST dans les PFA basé sur 3 axes : les réseaux de recherche, les programmes et les fonds de recherches ;
3. Développer les stratégies pour vulgariser auprès de acteurs du monde de travail (utilisateurs) les guides, les publications et outils de gestion de la SST élaborés par l'organisation ;
4. Appuyer les mandants du Cameroun (et des autres pays éventuellement) pour la finalisation, l'adoption et la mise en œuvre d'une politique nationale de SST assortie d'un plan d'action national impliquant toutes les parties prenantes.
5. Appuyer les institutions universitaires pour la mise en place d'un module d'enseignement sur la gouvernance de la SST dans le programme du cycle de spécialisation des médecins en santé au travail.
6. Appuyer le Cameroun (et les autres pays) dans le

processus de ratification et ou de mise en œuvre des conventions C155, C161, C187 afin de renforcer la gouvernance en SST au niveau national.

7. Appuyer la mise en place en cours, d'un réseau sous régional des officiels en charge de la SST au niveau institutionnel (notamment les Directeurs de SST, les Responsables de services d'inspection médicale du travail, les Responsables des services de prévention) des pays francophones d'Afrique au sud du Sahara.

### **E - Recommandations à l'endroit de l'IAPRP (interafricaine de la prévention des risques professionnels)**

1. Elaborer un plaidoyer pour la mise en place et le fonctionnement du fond de prévention prévus dans le code de prévoyance sociale ou dans la loi portant organisation de la prévention et réparation des accidents du travail de la plus part des pays membres de l'IAPRP.
2. Elaborer et mettre en œuvre un plaidoyer pour le financement de la recherche par les Organismes nationaux de sécurité sociale (ONSS) des pays membres.
3. S'engager dans le financement de la recherche en SST et mettre en place un fond de recherche pour les Pays francophones d'Afrique (PFA)
4. Œuvrer en faveur de l'organisation d'un congrès international dédié à la pratique de la sécurité et santé au travail dans l'économie informelle et la fonction publique.
5. Elaborer des Projet de coopération et d'appui au financement des activités de prévention à présenter aux organisations susceptibles de les financer.
6. Elaborer et adopter les directives sous régionales sur les thématiques d'enjeux pour les pays même afin de faciliter l'harmonisation des bases de travail et le partages des bonnes pratiques

### **F - Recommandations à l'endroit de la CNPS du Cameroun et des autres ONSS**

1. Créer et mettre en fonctionnement un fond pour le financement de la recherche en SST
2. Réactualiser, finaliser et mettre en place une convention de collaboration avec la SCSST pour le développement et ou le renforcement de la gouvernance et de la promotion de la SST au Cameroun



**3.** Mettre en place un cadre de promotion de la recherche en SST avec par exemple l'organisation des concours et prix nationaux des meilleurs études pour l'action et le développement de la SST

**4.** Veiller à l'organisation régulière des rencontres de l'AGERPA suivant les calendriers prévus afin de promouvoir la recherche et le partage du savoir sur la SST dans l'agriculture et la foresterie pour soutenir le développement de ces secteurs dans l'économie nationale

**5.** Développer avec les autres parties prenantes les stratégies pour renforcer le système national de collecte, de traitement et d'exploitation des données en sécurité et santé au travail.

#### **G - Recommandations à l'endroit des organisations des employeurs et des travailleurs**

**1.** Mettre en place un cadre de collaboration pour bénéficier des appuis techniques de la société savante de sécurité et santé au travail (SCSST)

**2.** Renforcer et soutenir les plaidoyers pour la révision ou actualisation des textes nationaux en sécurité et santé au travail au Cameroun

**3.** Mettre en place un cadre d'éducation syndicale en SST avec les organisations des travailleurs.

**4.** Mettre en place un cadre de renforcement continu de capacité des employeurs en SST

**5.** Entreprendre des initiatives visant à stimuler les renforcements des allocations des fonds pour la SST dans les entreprises

**6.** Développer les stratégies et les projets de mobilisation des ressources pour le financement de la SST

#### **H - Recommandations à l'endroit de la SOPAST**

Il s'agit de finaliser son plan de travail 2024 -2025 en y intégrant en priorité les actions ci-dessous qui constituent les recommandations à elle formulées à l'issue des travaux de ce 4e congrès :

**1 -** Elaboration d'une stratégie sous régionale de renforcement de la recherche en SST

**2 -** Création et la mise en place au sein de la SOPAST d'une revue africaine en SST afin de faciliter les publications en la matière

**3 -** Faire un état des lieux par thématique et par pays sur les travaux de recherches produits au cours des congrès des Sociétés Savantes.

**4 -** Proposer un plan d'exploitation à court terme des travaux de recherches ainsi recensés pour le développement de la recherche.

**5 -** Proposer aux sociétés savantes membres de la SOPAST/PASOH un plan annuel de développement de la recherche sur la Sécurité et Santé au Travail.

**6 -** Élaborer et formaliser la gestion administrative et opérationnelle de la SOPAST /PASOH

#### **I - Recommandations à l'endroit des universités et instituts de formation en SST**

**1.** Réaliser un état des lieux sur la recherche en SST dans les PFA à travers une étude à mener par un ou plusieurs étudiants sur la situation dans les différents pays (études réalisées, exploitations faites etc.)

**2.** Les institutions en charge de formation en DES/MASTER en SST doivent renforcer la charge horaire réservée à l'élément constitutif sur la législation en SST des pays où doivent exercer les étudiants dès la fin de leur formation.

**3.** Mettre en place dans le programme du cycle de spécialisation des médecins du travail, un cours spécial sur les aspects ci-dessous de la gouvernance de la SST :

- Gestion administrative d'un service de santé au travail (y compris la définition, la planification stratégique et la budgétisation des activités du Médecin du travail et la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre d'un plan de travail en SST)

- **La gouvernance et la gestion systémique de la sécurité et santé au travail (normes, éthiques, profil politique et programmes nationaux de SST etc.)**

**4.** Engager au niveau universitaire des études sur la problématique de la mise en place d'un code de SST et organiser des ateliers de réflexion et de synthèse devant aboutir à l'élaboration d'une meilleure stratégie.

#### **DISPOSITIONS FINALES**

La SCSST et notamment son bureau exécutif a été mandaté pour soumettre ces recommandations aux différents dirigeants et en assurer le suivi périodique. Elle devra restituer le compte rendu du suivi de la mise en œuvre lors du 5e congrès de la SCSST en octobre 2026 ;

Fait à Douala le 13 octobre 2023.





## 4 - ANNEXES

### 4.1 LES PRINCIPAUX IMAGES DU CONGRÈS









